



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le partenariat public privé au service des actionnaires coule le service public hospitalier

Le départ précipité du Directeur du Centre Hospitalier Sud Francilien « remercié » par l'Agence Régionale de Santé, fait resurgir la situation catastrophique budgétaire de l'hôpital et la gabegie politico-financière de la construction d'un site unique sous la forme d'un contrat juridique (bail emphytéotique) et d'un partenariat public/ privé.

Depuis le début du projet, la CGT avait démontré qu'une maîtrise d'ouvrage publique était la seule garantie pour la construction d'un établissement de santé de qualité et aux normes hospitalières, afin que soient assurés la prise en charge des patients et le développement du service public.

Un rapport de la Cour des Comptes régionale, en date du 20 Juillet 2010, considérait comme « très onéreuse », « juridiquement contraignante et financièrement aléatoire » toute cette opération.

Aujourd'hui, la situation s'accélère. L'établissement est pris dans un étau entre les restrictions financières imposées à l'établissement, le paiement des loyers à hauteur de 41 millions d'euros annuels et la pression permanente du groupe Eiffage, pour répercuter à la charge de l'établissement les 100 millions supplémentaires liés à des dysfonctionnements (8000 réserves constatées par huissier) dont elle porte l'entière responsabilité.

Le coût de l'opération au terme du contrat avec cette entreprise, reviendra à plus de 1,8 milliards d'euros, à la seule charge des assurés sociaux et un déficit structurel pour l'établissement, compte tenu du prix du loyer.

Aujourd'hui, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale dénonce la position de l'ARS lourde de conséquences car elle persiste à privilégier des intérêts privés au détriment du service public. L'ARS veut jouer d'autorité pour éviter la remise en cause du bail emphytéotique et du partenariat public privé. La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale exige :

- La réappropriation publique du bail emphytéotique,
- La restitution des sommes et intérêts indûment perçus par les groupes bâtisseurs et financiers,
- La fin du partenariat public/privé,
- Le retour à une maîtrise publique de l'exploitation du Site,
- Le maintien de tous les emplois, afin de garantir aux usagers une prise en charge de qualité dans le service public.

En conséquence et compte tenu de l'urgence de la situation, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale demande, dès aujourd'hui, un rendez-vous à Xavier BERTRAND Ministre de la Santé, qui n'a jamais daigné recevoir la CGT depuis sa prise de fonction.

Ce rendez-vous aura également pour objet d'aborder des sujets aussi brûlants que pressants, comme ceux de l'hébergement social, les emprunts toxiques dont sont victimes de nombreux établissements publics et la situation de la psychiatrie.

Fait à Montreuil, le 07 Septembre 2011

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 98
Fax : 01 48 57 56 22
E-Mail :
com@sante.cgt.fr

N°169